

Publications des départements et des offices de la Confédération

Initiative populaire fédérale «pour des naturalisations démocratiques»

Aboutissement

La Chancellerie fédérale suisse,

vu les art. 68, 69, 71 et 72 de la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur
les droits politiques¹,

vu le rapport de la Section des droits politiques de la Chancellerie fédérale sur
la vérification des listes de signatures déposées le 18 novembre 2005 à l'appui
de l'initiative populaire fédérale «pour des naturalisations démocratiques»²,

décide:

1. Présentée sous la forme d'un projet rédigé, l'initiative populaire fédérale «pour des naturalisations démocratiques» a abouti, les 100 000 signatures valables exigées par l'art. 139, al. 1, de la constitution ayant été recueillies.
2. Sur 102 326 signatures déposées, 100 038 sont valables.
3. La présente décision sera publiée dans la Feuille fédérale et communiquée au comité d'initiative, Union démocratique du centre UDC, Mme. Aliko Panayides, suppléante du secrétaire général, Brückfeldstrasse 18, case postale, 3000 Berne 26.

9 janvier 2006

Chancellerie fédérale suisse:

La chancelière de la Confédération, Annemarie Huber-Hotz

¹ RS 161.1

² FF 2004 2261

Initiative populaire fédérale «pour des naturalisations démocratiques»

Signatures par canton

Cantons	Signatures	
	valables	non valables
Zurich	28 000	311
Berne	13 305	243
Lucerne	5 225	89
Uri	641	3
Schwyz	5 589	195
Obwald	1 006	24
Nidwald	1 073	16
Glaris	762	13
Zoug	1 721	30
Fribourg	1 965	42
Soleure	3 633	205
Bâle-Ville	1 651	2
Bâle-Campagne	3 633	138
Schaffhouse	1 108	51
Appenzell Rhodes-Ext.	841	48
Appenzell Rhodes-Int.	319	1
Saint-Gall	8 341	145
Grisons	1 473	74
Argovie	10 443	248
Thurgovie	4 001	76
Tessin	788	134
Vaud	1 456	48
Valais	1 630	50
Neuchâtel	292	9
Genève	987	67
Jura	155	26
Suisse	100 038	2 288